



DOIT-ON CRAINDRE LA BOÎTE DE
PANDORE? ENJEUX ÉTHIQUES
LIÉS À LA MESURE DES
EXPÉRIENCES TRAUMATIQUES
CHEZ LES MINEURS

Delphine Collin-Vézina, McGill
Mireille De La Sablonnière-Griffin, UQAC
Tristan Milot, UQTR

OBJECTIF

Cette présentation vise à discuter les enjeux méthodologiques et éthiques liés au fait de questionner en recherche des enfants et des jeunes quant à leurs expériences traumatiques vécues.

Collin-Vézina, D., De La Sablonnière-Griffin, M., & Milot, T. (2020). Chapitre 5 : Doit-on craindre la boîte de Pandore? Enjeux éthiques liés au questionnement des expériences traumatiques chez les mineurs (pp. 113-138). In Côté, I., Lavoie, K. et Trottier-Cyr, R.-P. (Eds). *La recherche centrée sur l'enfant : défis éthiques et innovations méthodologiques*. Québec, QC, Presses de l'Université Laval.

UNE PROBLÉMATIQUE IMPORTANTE

- Un Canadien sur 3 a vécu, avant l'âge de 18 ans, une ou une combinaison des violences suivantes: abus sexuel, abus physique et exposition à la violence conjugale.

Afifi et al., 2014



DES EFFORTS LOUABLES MAIS INCOMPLETS

- L'intérêt mondial pour la prévention, les interventions et les politiques pour contrer ce problème social important a engendré une augmentation considérable des efforts de recherche visant à produire des informations valides et crédibles orientant la manière dont on doit répondre à ces traumatismes.
- Ces efforts, bien que louables, ont toutefois été grandement critiqués par leur manque d'intégration de la perspective des personnes touchées par ces réalités, soit les enfants et les jeunes eux-mêmes.
 - La plupart de ces études ont été menées chez des adultes survivants de violence vécue durant l'enfance, ou à travers des analyses de dossiers et de données clinico-administratives.

UNE RÉTICENCE

- L'idée même de poser des questions directement aux enfants et aux jeunes victimes de traumatismes soulève clairement un malaise.
- Cette réticence est alimentée par des questionnements éthiques pertinents : peut-on questionner les mineurs quant à leurs expériences de vie difficiles sans créer un tort additionnel, par exemple en leur faisant vivre de l'inconfort, du malaise, voire de la détresse?
- Pire, n'y a-t-il pas un risque de retraumatiser les enfants lorsqu'on leur demande de nous révéler ce qu'ils ont vécu?

PANDORE

Pandore, première femme sur Terre, reçoit de la part de Zeus qui l'a créée, une boîte mystérieuse qu'elle doit protéger, mais qu'elle a interdiction d'ouvrir. Cette boîte contient tous les maux de l'humanité : la vieillesse, la maladie, la guerre, la famine, la misère, la folie, la mort, le vice, la tromperie, la passion, l'orgueil ainsi que l'espérance. Mais, curieuse, elle se laisse aller à la tentation et libère tous les maux terrestres. Ce mythe symbolise l'origine d'une catastrophe qui aurait pu être évitée si aucune action n'avait été posée.



CONTEXTE DE LA PRÉSENTATION

- La question soulevée par cette présentation est la suivante : est-ce que poser des questions aux enfants, adolescentes et adolescents au sujet de leurs expériences traumatiques engendre une action qui crée des problèmes, alors que ceux-ci seraient restés cachés et inoffensifs si l'on n'avait rien fait? Est-ce que la curiosité de la recherche place les enfants et les jeunes en situation de détresse psychologique qu'il vaudrait mieux éviter?
- Cette présentation vise à démontrer que le tort n'est pas aussi important que ce que l'on peut intuitivement envisager. Des conséquences néfastes sont malgré tout possibles. Il importe donc de mettre en place un cadre éthique pour pouvoir atténuer ces conséquences.

ÉTAT DES CONNAISSANCES: POPULATIONS ADULTES

- Une méta-analyse publiée en 2015 (Jaffe et collègues) a permis de documenter:
 - (1) comment les personnes ayant participé réagissent à la recherche liée aux traumatismes dans son ensemble;
 - (2) dans quelle mesure les réactions aux recherches sur les traumatismes diffèrent selon les caractéristiques des participantes et des participants, y compris les antécédents personnels de traumatisme, les symptômes de stress post-traumatique et le sexe; et
 - (3) dans quelle mesure (a) le type d'expérience traumatisante et (b) le mode d'administration modèrent ces effets.

ÉTAT DES CONNAISSANCES: POPULATIONS ADULTES

- Les résultats de 73 959 participantes et participants à travers 70 échantillons suggèrent que, bien que la recherche liée aux traumatismes puisse conduire à une détresse psychologique immédiate, cette détresse n'est pas sévère.
- Cette détresse est toutefois plus grande pour les personnes ayant des antécédents de traumatisme ou des symptômes actuels de stress post-traumatique, et ces résultats sont plus marqués lors que les études impliquent des entrevues plutôt que des questionnaires.
- Cependant, les individus trouvent généralement que la participation à la recherche est une expérience positive et ne regrettent pas la participation, indépendamment des antécédents de traumatisme ou les symptômes de stress post-traumatique.
- Aucune différence entre les sexes n'a été établie dans les réactions à la suite de la participation à des études sur les traumas.

ÉTAT DES CONNAISSANCES: POPULATIONS MINEURES

- En contraste avec cette importante base de connaissances chez les adultes, les impacts des recherches sur le trauma chez les enfants et les jeunes restent marginalement étudiés.
- Quelques études sur les impacts des traumatismes chez les mineurs ont inclus des questions pour évaluer le niveau de confort des participants, par exemple:
 - « Sachant maintenant ce qui était dans le sondage, aurais-tu toujours accepté de le faire? »;
 - « Dans l'ensemble, est-ce que le fait de répondre aux questions du sondage t'a dérangé·e? »;
 - « Dans quelle mesure les questions du sondage étaient-elles bouleversantes? »
 - « Comment t'es-tu senti·e pendant que tu répondais à ces questions? »

ÉTAT DES CONNAISSANCES: POPULATIONS MINEURES

- Dans l'ensemble, ces études suggèrent les constats suivants:
 - 1) De façon générale, poser des questions sur les événements traumatiques est associée à de faibles niveaux de réactions négatives chez les participantes et participants mineurs aux recherches.
 - 2) Une plus grande sévérité des traumatismes vécus et davantage de séquelles traumatiques, telles que les symptômes de stress post-traumatique, pourraient influencer négativement la réaction des jeunes qui participent aux études, bien que ce lien soit équivoque.
 - 3) L'influence du sexe de la personne participante a mené à des résultats contradictoires. Il est possible que les variables s'inter-influencent et que les filles, de par leur risque accru de vivre certains traumatismes (p. ex. abus sexuel), soient plus réactives aux questions sur les traumas.

ÉTAT DES CONNAISSANCES: POPULATIONS MINEURES

- Dans l'ensemble, ces études suggèrent les constats suivants:

4) Les enfants semblent vivre un peu plus d'inconfort face aux questions posées que les adolescentes et adolescents.

5) Les inconvénients et les bénéfices liés à la recherche sur les traumatismes peuvent être rapportés par une même personne, c'est-à-dire que percevoir des impacts négatifs est une expérience qui peut cohabiter avec celle de percevoir des impacts positifs.

DILEMMES ÉTHIQUES

- Ces constats nous amènent à conclure que, tout comme chez les adultes, il est possible de mener des recherches sur le trauma directement chez les enfants et les jeunes.
- Toutefois, cette recherche implique divers enjeux éthiques, notamment concernant le consentement éclairé des participantes et participants, les limites de la confidentialité, de même que des enjeux concernant la sécurité affective.

CONSENTEMENT

- Réglementations et législations entourant le consentement des parents... oui mais...
 - La majorité des situations de violence vécue par les mineurs proviendront de leur propre milieu familial.
 - En ce sens, demander le consentement de mener une recherche implique parfois, et de façon fort paradoxale, de demander le consentement pour la participation d'un mineur à un parent auteur de ces situations de violence.
 - En ce sens, la nécessité d'obtenir le consentement parental peut, dans le contexte des études sur la violence et les traumatismes, compromettre la promotion de la parole de l'enfant.
- Assentiment des mineurs
 - Essentiel mais souvent non suffisant au sens de la loi

CONFIDENTIALITÉ

- Il est pratique courante d'intégrer à même le formulaire de consentement ou d'assentiment à la recherche des explications claires quant aux limites de la confidentialité, notamment lorsque des révélations nous amènent à craindre pour la sécurité de l'enfant qui participe ou pour autrui.
- Plusieurs pays, province ou état ont adopté des réglementations particulières encadrant le signalement obligatoire. Les dispositions varient d'un pays à l'autre et peuvent être plus ou moins prescriptives quant à la nécessité de signaler les mauvais traitements.
 - Au Québec, les articles 39 et 39.1 de la Loi sur la protection de la jeunesse
 - En France, l'article 434-3 du Code pénal
 - En Belgique, l'article 458bis du Code pénal

CONFIDENTIALITÉ

- Les participantes et participants doivent être informés, lorsqu'ils donnent leur consentement, que leurs réponses pourraient mener à une divulgation, ce qui peut être vu comme un inconvénient potentiel de participer à l'étude.
- L'enjeu repose ici sur la capacité du personnel de recherche d'expliquer ce qui pourrait se produire de manière précise afin que la répondante ou le répondant ne soit pas mal préparé, tout en ne créant pas un découragement à la participation ou une tendance à ne pas donner de réponses honnêtes, rendant les résultats moins valides

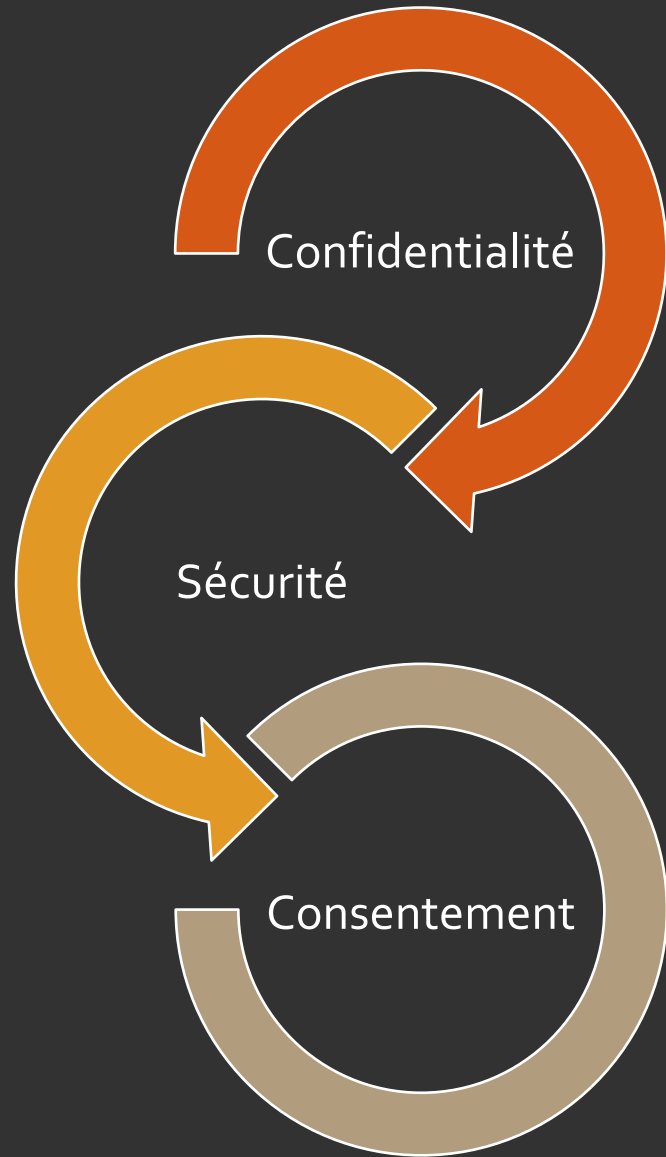
SÉCURITÉ

- Les études sur les risques et bénéfices de questionner des personnes sur les traumas qu'elles ont vécus semblent démontrer que les risques sont, somme toute, assez limités. Toutefois, il demeure que certaines personnes vivent de l'inconfort face à cette situation, voire de la détresse psychologique.
- Il est de la responsabilité des chercheuses et chercheurs d'offrir une réponse de soutien appropriée au contexte de la recherche (prendre du temps après l'entretien pour questionner la personne sur comment elle se sent; l'orienter vers les services les plus appropriés; prévoir, si nécessaire, une entente avec une organisation partenaire pouvant offrir les services).
 - À titre d'exemple, une fiche contenant une liste des différentes ressources d'aide formelle et informelle disponibles dans la région où vit la participante ou le participant pourrait lui être fournie.

ÉTUDE DE CAS 1: CONTEXTE

Un centre de protection de l'enfance désirait intégrer des pratiques axées sur le trauma pour des jeunes en placement, mais devait d'abord démontrer la pertinence de ces interventions pour leur clientèle. Les intervenantes et intervenants de cet établissement se sont ainsi associés à une chercheuse pour documenter les expériences traumatiques, notamment chez les jeunes en centre de réadaptation.

Les données clinico-administratives disponibles révélaient que la plupart de ces adolescentes et adolescents étaient placés parce qu'ils présentaient des problèmes de comportements et non parce qu'un historique de maltraitance a été documenté. Pourtant, les membres de l'équipe d'intervention savaient de façon informelle que ces jeunes avaient cumulé plusieurs expériences de vie traumatiques. La chercheuse propose donc de mener une étude directement auprès des jeunes afin de leur poser des questions au sujet de la violence vécue.



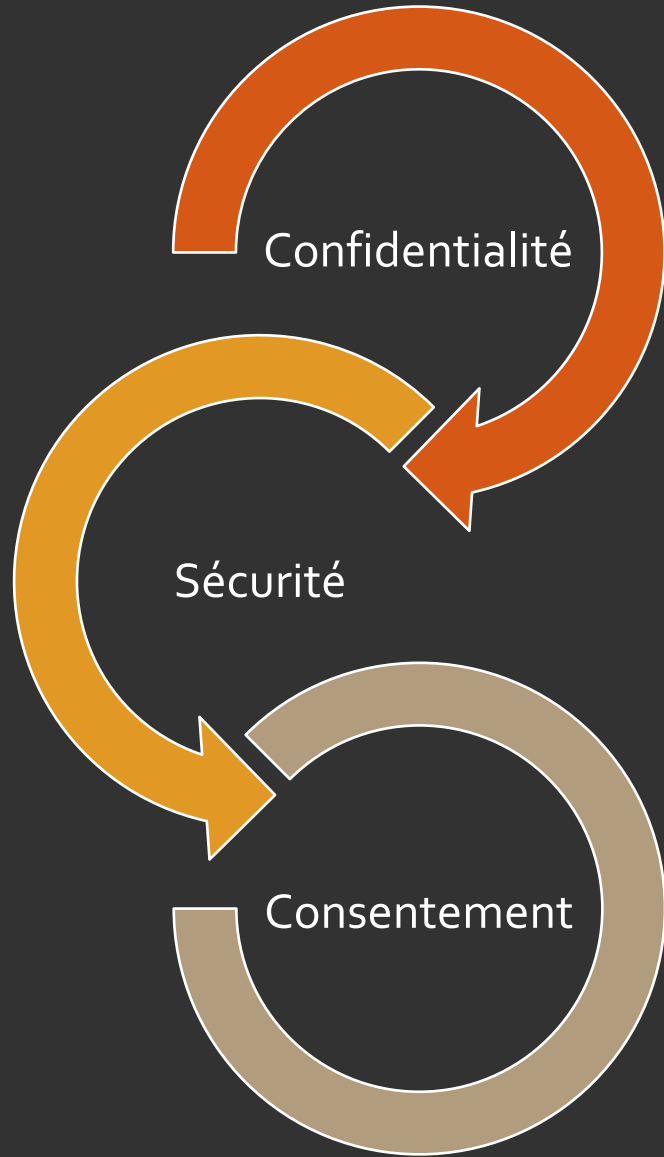
Critères moins sévères
qui ont permis d'augmenter
la liberté de parole

Critères sévères
qui ont été utiles

Critères plus sévères
qu'espérés

ÉTUDE DE CAS 2: CONTEXTE

- Un groupe de chercheuses s'est intéressé aux facteurs qui influencent le dévoilement chez des victimes d'agression sexuelle et ont mené plusieurs études avec des survivantes et survivants adultes. Ces recherches ont démontré de multiples barrières au dévoilement et ont confirmé que plusieurs victimes attendaient de nombreuses années avant de se confier.
- Les chercheuses désiraient maintenant savoir si les changements sociaux récents (p. ex. mouvement #MeToo) permettaient aux victimes de la nouvelle génération de parler de leurs expériences plus rapidement et de se sentir davantage soutenues. Elles ont collaboré avec des organismes communautaires et du réseau de la santé et des services sociaux pour recruter des jeunes de 14 à 17 ans qui recevaient des soins à la suite d'un dévoilement d'agression sexuelle, afin de mener des entrevues avec eux.



Critères sévères
qui ont été utiles

Critères bien acceptés mais
certains à être négociés

Critères qui ont dû
être négociés

MERCI !